
Konkurse Faillites Fallimenti

No 234 Freitag, 01.12.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice*: **Corefi SA**, c/o P.-A. Jaccard, ch. Bonmont 11F,
1260 Nyon
2. *Remarques*: Date des dépôts: 1er décembre 2006.
Délai pour intenter action en opposition au 21 décembre 2006, si-
non l'état de collocation sera considéré comme accepté.
L'inventaire est également déposé. Il peut être attaqué dans un
délai de dix jours dès la date du dépôt. La cession des droits de la
masse (art. 260 LP) doit être demandée dans le même délai au su-
jet des revendications de propriété admises par l'administration de
la masse en faillite. A défaut, les décisions deviendront exécutoires.

Office des faillites de Nyon-Rolle
1260 Nyon

(03654768)